



VOIR ET NE PAS SAVOIR

Programme d'aide à la production de deux courts métrages

Date de remise des propositions : 7 mars 2022

Voir et ne pas savoir est un programme d'aide à la réalisation de deux courts métrages. Une bourse de 18 000 \$ chacune sera attribuée à deux cinéastes / artistes afin de produire un court métrage sur une période de huit mois qui sera par la suite présenté lors d'une projection publique organisée par la Galerie.

Nous cherchons des films dont le sujet se frotte au politique du lieu, qui sont à l'écoute de son histoire et de son contexte, et qui réfléchissent dans la conjoncture de ces enjeux : des propositions pour penser avec eux. Nous invitons des cinéastes / artistes à la caméra introspective c'est-à-dire une caméra qui tout en étant un outil, un objet, un prolongement de l'œil, du regard, du corps et de l'histoire du ou de la cinéaste est en rapport de réciprocité avec un lieu, son histoire, sa nature humaine et non humaine. La caméra produit une multiplicité de relations mais le lieu l'empiète à son tour. Dans cette perspective, filmer n'est pas savoir mais plutôt observer, attendre, recevoir, écouter, suivre, ouvrir, plonger, spéculer.

ÉLIGIBILITÉ ET MODALITÉS

L'appel est ouvert à tous et à toutes les cinéastes / artistes sans limite d'âge qui résident au Québec. Les personnes intéressées doivent avoir à leur actif un court ou moyen métrage qui a déjà été diffusé publiquement. Le court métrage peut être l'œuvre d'un.e seul.e auteur.trice ou d'un collectif. La durée du court métrage doit être au moins de 8 minutes et ne pas dépasser 20 minutes. Il peut être un documentaire ou une fiction, et être expérimental dans sa forme et sa teneur.

Les récipiendaires ont huit mois à partir du moment de réception de la bourse pour réaliser le court métrage incluant la postproduction. La date exacte de livraison sera déterminée au moment du versement de la bourse. Par la suite, la Galerie organisera en collaboration avec les cinéastes / artistes un événement de projection des courts métrages suivi d'une discussion.

Le court métrage peut également être conçu afin d'être présenté sous forme installative bien que la Galerie le présentera uniquement sous la forme d'une projection en salle. L'œuvre demeurera la propriété du cinéaste / artiste et il-elle-iel sera libre de le présenter ailleurs.

Les candidat·e·s doivent être citoyen·ne·s canadien·ne·s ou résident·e·s permanent·e·s. Dans le cas d'un collectif au moins un membre doit répondre à cette exigence.

COMPOSITION DU DOSSIER DE PROPOSITION

Prière de soumettre les informations dans un PDF unique en suivant cet ordre :

Envoyer à l'adresse suivante : ellen.artgallery@concordia.ca – Objet : Court métrage

- Curriculum vitae, coordonnées de résidence principale et de contact;
- Proposition de projet (entre 800 et 1000 mots);
- Budget (Excel); *
- Échéancier démontrant la faisabilité du projet sur une période de huit mois;
- Lien(s) vers un (deux si possible) court(s) ou moyen(s) métrage(s) antérieur(s) (ne pas envoyer de fichiers). ** (si un seul court métrage à votre actif n'hésitez pas à envoyer des images d'une autre production vidéo ou non filmique)

Date de remise des propositions : 7 mars 2022

***Précisions budgétaires :**

La proposition peut bénéficier d'autres sources de financement mais celles-ci ne peuvent individuellement excéder le montant de 18 000 \$.

Les voyages et hébergements doivent être essentiels à la réalisation de l'œuvre et la somme allouée ne doit pas excéder 2500 \$.

****Celui-ci ou ceux-ci peut ou peuvent avoir été également présenté(s) sous une forme installative.**

SÉLECTION

La sélection des deux films se fera par un comité composé de quatre personnes (dont un cinéaste et un artiste) dont les noms seront communiqués au moment de l'annonce de la sélection des deux propositions.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Pertinence de la proposition par rapport à l'approche énoncée;
- Cohérence et nature critique de la proposition et de la démarche dans un contexte de pratiques contemporaines de l'art;
- Faisabilité du projet dans le temps alloué;
- Ventilation réaliste du budget

Informations : michele.theriault@concordia.ca